



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 1 -
SÉANCE N° 516 DU 21 NOVEMBRE 2022

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2022

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 14 novembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Solange Bruneau, Éric Paris (à partir de 18h32), Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Geneviève Pham-Sigmann, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Lucie Chauvelier, Didier Pillon (à partir de 18h30), Samia Sultani, Gwendoline Galou, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié (à partir de 18h06), conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Bruno Bertier, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Camille Pétron, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Didier Pillon a donné pouvoir à Lucile Perin (jusqu'à 18h30), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié et James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Camille Pétron et Vincent d'Agostino sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 25 novembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 21 NOVEMBRE 2022

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-1 et suivants,

Vu le vote du budget primitif pour l'année 2022 adopté par délibération du conseil municipal du 21 mars 2022,

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2022,

Considérant qu'il y a lieu de modifier les répartitions budgétaires par chapitre,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La décision modificative n°2 se présente de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPALSECTION DE FONCTIONNEMENTDEPENSES

chapitre	compte	montant
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	60622-CARBURANTS	100 000
	60628-AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	5 000
	60668-AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	-2 000
	6132-LOCATIONS IMMOBILIERES	17 000
	617-ETUDES ET RECHERCHES	61 500
	6226-HONORAIRES	40 000
	6228-DIVERS REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	-3 000
	6284-REDEVANCES POUR SERVICE RENDU	6 500
	62876-REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	272 000
	6288-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 000
TOTAL CHAPITRE 011		557 000
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	739223-FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COM ET INTERCOMMUNALES	22 000
TOTAL CHAPITRE 014		22 000
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	657362-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX CCAS	100 000
TOTAL CHAPITRE 65		100 000
66-CHARGES FINANCIERES	6615-INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	-40 000
TOTAL CHAPITRE 66		-40 000
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	673-TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 000
	678-AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-5 000
TOTAL CHAPITRE 67		-2 000
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6815-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 000
	6817-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000
	6865-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	119 000
TOTAL CHAPITRE 68		132 000
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	678-AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	480 000
TOTAL CHAPITRE 042		480 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 249 000

RECETTES

chapitre	compte	montant
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	70873-REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CCAS	15 000
	70876-REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	45 000
TOTAL CHAPITRE 70		60 000
73-IMPOTS ET TAXES	73211-ATTRIBUTION DE COMPENSATION	-164 000
	73212-DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	479 000
	73223-FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	48 000
	7381-TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	213 000
TOTAL CHAPITRE 73		576 000
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	74718-AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	62 000
	7478-PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	26 000
TOTAL CHAPITRE 74		88 000
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	7788-PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	492 000
TOTAL CHAPITRE 77		492 000
78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7815-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	9 000
	7817-REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	7 000
	7865-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES	17 000
TOTAL CHAPITRE 78		33 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 249 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

chapitre	compte	montant
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2764-CREANCES SUR DES PARTICULIERS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	44 000
TOTAL CHAPITRE 27		44 000
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	2041582-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	87 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	15 000
TOTAL CHAPITRE 5001		102 000
5002-PLAN VEGETALISATION	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-6 000
TOTAL CHAPITRE 5002		7 000
5003-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-20 000
TOTAL CHAPITRE 5003		-20 000
5004-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	2041512-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX GROUPT COLLECTIVITES-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	70 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-1 000
TOTAL CHAPITRE 5004		69 000
5007-PLAN QUALITE BATIMENTS PUBLICS ET TRANSITION ENERGETIQUE	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-248 000
TOTAL CHAPITRE 5007		-248 000
5008-PROGRAMME ACCESSIBILITE	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-140 000
TOTAL CHAPITRE 5008		-140 000
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	2041511-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-GPT DE COLLECTIVITES- BIENS MOBILIER, MAT. ET ETUDES	113 000
	2182-MATERIEL DE TRANSPORT	20 000
	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000
TOTAL CHAPITRE 5009		154 000
5010-DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	204182-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG. PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	-25 000
	20422-SUBV. EQUIPT VERSEES-PERSONNES DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	-7 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-312 000
TOTAL CHAPITRE 5010		-344 000
5011-AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	2031-FRAIS D'ETUDES	-40 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-20 000
TOTAL CHAPITRE 5011		-60 000
5020-SALLE POLYVALENTE	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-68 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-73 000
TOTAL CHAPITRE 5020		-141 000
5022-DIVERS TRAVAUX	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	192 000
TOTAL CHAPITRE 5022		192 000
5025-PRU POMMERAIES	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	35 000
TOTAL CHAPITRE 5025		35 000
5031-RENOVATION D ECOLES	2031-FRAIS D'ETUDES	42 000
TOTAL CHAPITRE 5031		42 000
5100-EAUX PLUVIALES	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-19 000
TOTAL CHAPITRE 5100		-19 000
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT		-327 000

RECETTES

chapitre	compte	montant
024-PRODUITS DES CESSIONS	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-1 210 000
TOTAL CHAPITRE 024		-1 210 000
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1021-DOTATION	480 000
TOTAL CHAPITRE 040		480 000
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10222-F.C.T.V.A.	150 000
TOTAL CHAPITRE 10		150 000
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	13251-SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - GFP DE RATTACHEMENT	166 000
TOTAL CHAPITRE 5001		166 000
5029-ESPACE ASSOCIATIF	1347-DOTATION DE SOUTIEN A L INVESTISSEMENT LOCAL	87 000
TOTAL CHAPITRE 5029		87 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		-327 000

Article 2

La décision modificative n°2 pour l'année 2022 est approuvée.

Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soutani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

Le maire

Signé : Florian Bercault